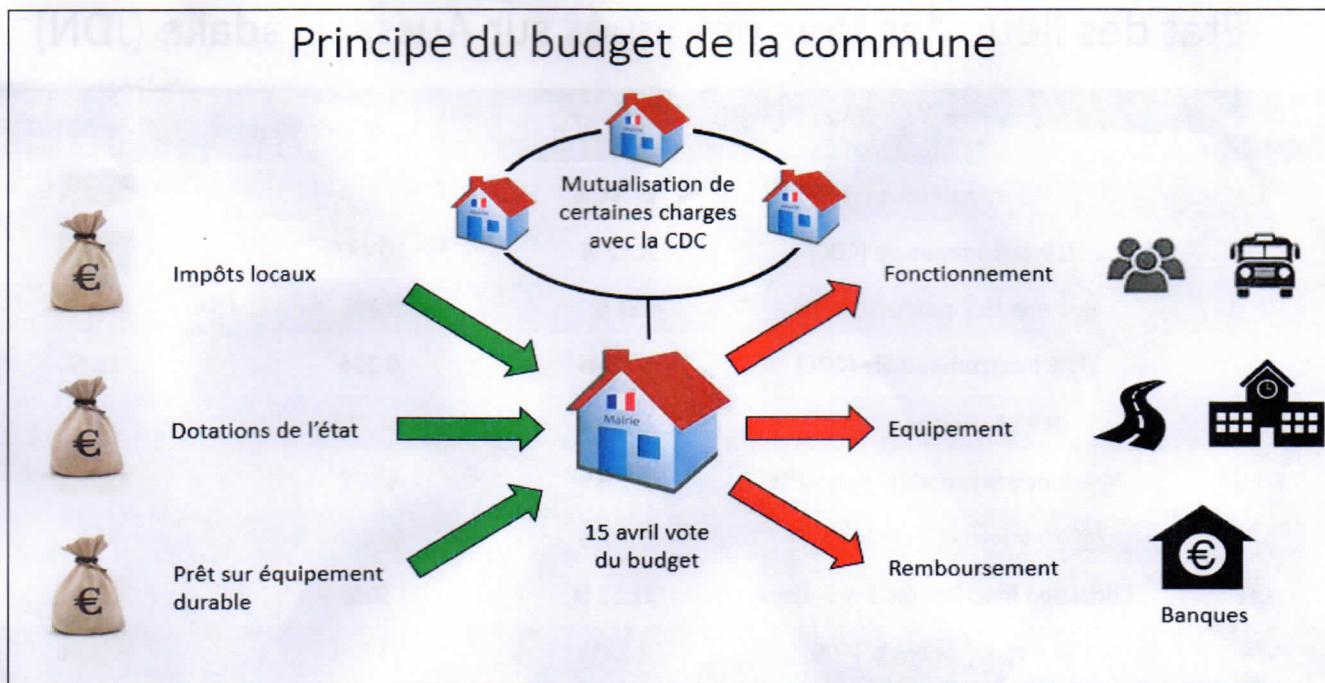
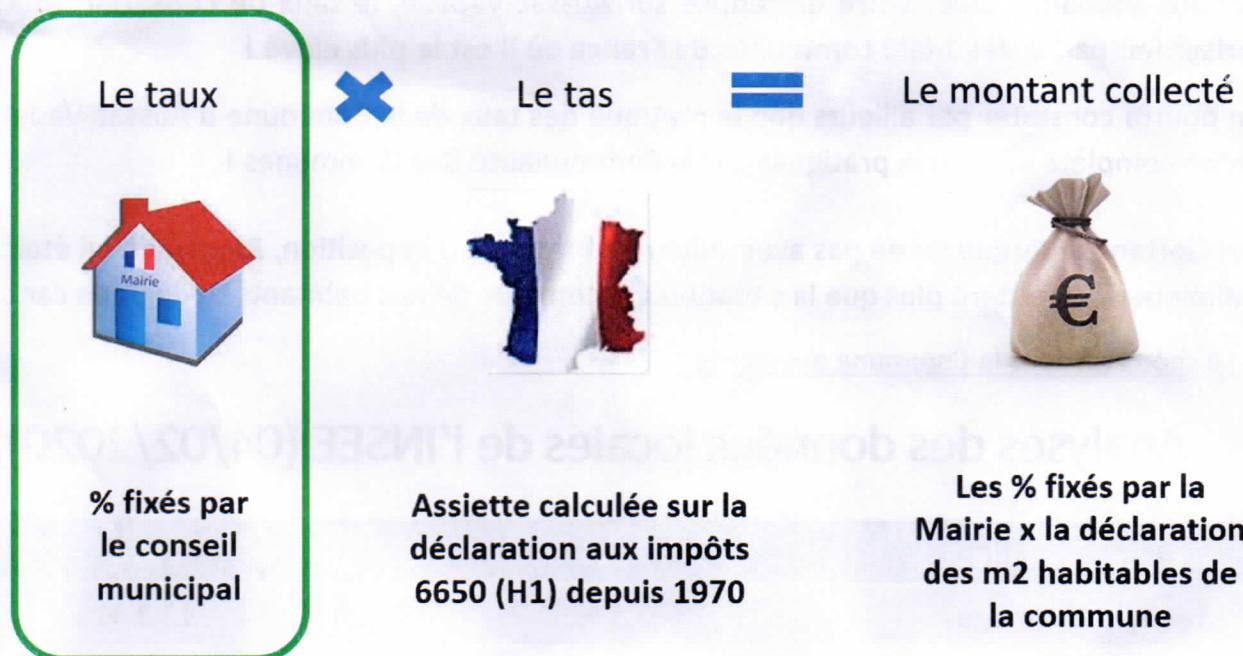


Principe du budget de la commune



L'intercommunalité a pour vocation première la réduction des charges qui pèsent sur une Commune isolée, **mais pas** pour financer des projets de grande envergure sans aucun intérêt pour la Commune.

Calcul des impôts locaux



Le Conseil Municipal a pour mission d'adapter chaque année le taux d'imposition.

Mais, il doit tenir compte du nb de m² habitables en plus de sa commune afin de saisir l'opportunité de réduction des taux d'imposition, s'il n'y a pas de nécessité évidente de dépenses supplémentaires. « **On n'est pas généreux avec l'argent des autres !** ».

« *Une Ambition pour Aussac-Vadalle* »

uapav.charente@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Scannez-moi



Etat des lieux des taux pratiqués sur Aussac-Vadalle (JDN)

Acronyme	Libellé	Montant 2018	Classement sur 35 000 communes	% des communes les plus taxées
TH	Taxe habitation	16,11 %	7 916	22,6 %
	TH Intercommunale (CDC)	4,42 %	30 837	88,1 %
TFPB	Taxe foncière propriété bâtie	21 %	5 299	15,1 %
	TFPB Intercommunale (CDC)	5,68 %	6 294	18 %
	TFPB Départementale	22,89 %	10 719	30,6 %
TFPNB	Taxe foncière propriété non bâtie	64,38 %	6 927	19,8 %
	TFPNB Intercommunale (CDC)	9,71 %	10 846	31 %
CFE	Cotisation foncière des entreprises	21,57 %	995	2,8 %
	CFE Intercommunale (CDC)	3,28 %	33 474	95,6 %
TOEM	Taxe enlèvement des ordures	14,54 %	4 269	12,2 %

Le constat est sans appel : sur les 35 000 Communes de France, Aussac-Vadalle fait partie des 8 000 Communes où le taux d'imposition, fixé par le Conseil Municipal, est le plus élevé !

Pire, si vous souhaitez créer votre entreprise sur Aussac-Vadalle, le taux de cotisation foncière des entreprises fait partie des 1 000 communes de France où il est le plus élevé !

Chacun pourra constater par ailleurs que la pratique des taux de la Commune d'Aussac-Vadalle est en opposition complète avec ceux pratiqués par la Communauté Des Communes !

Le Maire sortant se targue de ne pas avoir augmenté les taux d'imposition, Alors qu'il lui était possible de les diminuer!!! D'autant plus que la situation économique de nos habitants se dégrade car :

1. Le chômage dans la Commune augmente :

Analyses des données locales de l'INSEE (04/02/2020)

Aussac-Vadalle	2011	2016
Taux de chômage	9,3 %	13,1 %

2. Le nombre de foyers fiscaux imposés sur le revenu ne fait que baisser :

Analyses des données locales de l'INSEE (04/02/2020)

Aussac-Vadalle	2013	2018
Nb de foyers fiscaux imposés	175	108

**Sur la base de l'analyse des budgets
publiés dans les bulletins municipaux de 2010 et 2018**

Alors que dans cette période de 8 ans la population a augmenté de **14 %** en passant de 449 à 513 habitants

Aussac-Vadalle	2010	2018	Augmentation en %
Impôts et taxes	174 500 €	247 300 €	+ 41,7 %

Les impôts et taxes collectés ont eux augmenté de **41,7 %** et pas de **14 % !!!**

Cette « aubaine » a autorisé notre Maire sortant à doubler les dépenses de la commune en 8 ans !

Aussac-Vadalle	2010	2018	Augmentation en %
Dépenses totales	524 000 €	1 013 000 €	+ 93,3 %

Conclusion : Les nouveaux habitants de la Commune sont donc les « vaches à lait » des recettes permettant de financer des augmentations de coût de fonctionnement non explicitées. Et surtout de financer des projets d'investissement choisis de façon unilatérale et non participative par le Conseil Municipal en place.

Dans un contexte économique de perte de pouvoir d'achat des habitants de la Commune, la priorité doit être donnée à la réduction d'impôt et non à l'investissement arbitraire inutile.

Nous prenons l'engagement, parmi les toutes premières actions à mener, de commander un Audit Financier afin d'avoir une étude précise et objective de la situation financière de notre Commune..!

Rappel : la Commune est le maillon essentiel de la nation et une nation c'est une « volonté de vivre ensemble » et un « consentement mutuel à l'impôt ».

Nous allons donc devoir remettre ces deux piliers en place !

Désormais informés !!!

C'est en connaissance de cause que vous pourrez voter ce Dimanche 28 juin 2020, pour mettre en place un Conseil Municipal avec une approche radicalement différente de ce qui a pu nous être imposé ces dernières années !

L'équipe du changement : la liste « *Une Ambition pour Aussac-Vadalle* » menée par Francis LACOMME

« *Une Ambition pour Aussac-Vadalle* »

Ne pas jeter sur la voie publique

uapav.charente@gmail.com

Imprimé par nos soins

